

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE BELLECHASSE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement prévue le 25 mai 2022 à 16 h, en présence et en visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Isabelle Bolduc
Madame Liette Campagna
Monsieur Jean-Christophe Corriveau
Madame Julie Desjardins
Monsieur Christian Fradet
Monsieur Daniel Guillemette
Madame Jacqueline Labbé
Madame Emmanuelle Lemay
Madame Nathalie Santerre
Madame Chantal Rioux

ÉTAIT ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Labrecque

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Christian Fradet souhaite la bienvenue à tous pour la dernière séance du conseil d'établissement 2021-2022 et constate le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Christian Fradet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Isabelle Bolduc agira à titre de secrétaire de la rencontre.

CÉ # 21-22-028

Il est proposé par Madame Emmanuelle Lemay, secondée par Madame Nathalie Santerre et résolu à l'unanimité
QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2022

Madame Chantal Rioux mentionne qu'il n'y a aucun suivi à faire au procès-verbal du 6 avril dernier.

CÉ # 21-22-029

Il est proposé par Monsieur Danielle Guillemette, secondé par Madame Nathalie Santerre et résolu à l'unanimité
QUE le procès-verbal du 6 avril 2022 soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question, faute de public.

5. ÉTUDE DE DOSSIERS

5.1. PRISE DE DÉCISION

5.1.1. MODALITÉS D'APPLICATION DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE, SERVICES DE FORMATION, SERVICES D'ÉDUCATION POPULAIRE

Madame Chantal Rioux informe les membres que le conseil d'établissement doit approuver les modalités d'application du régime pédagogique. Par exemple : l'horaire, le temps consacré à chaque matière, la formation à distance, les mesures relatives à la qualité de la langue. L'ensemble des cours offerts à l'automne prochain sont présentés. L'horaire en FG restera le même concernant les cours offerts par le CEA de Bellechasse.

CÉ # 21-22-030

Il est proposé par Monsieur Daniel Guillemette, secondé par Madame Nathalie Santerre et résolu à l'unanimité

QUE les modalités d'application du régime pédagogique, services de formation, services d'éducation populaire soient approuvées telles qu'elles ont été présentées.

ADOPTÉ

5.1.2. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Chantal Rioux mentionne que chaque année, le conseil d'établissement prépare un rapport annuel pour adoption. Monsieur Christian Fradet résume le contenu du rapport annuel de ce qui a été discuté au conseil d'établissement tout au long de l'année.

CÉ # 21-22-031

Il est proposé par Madame Isabelle Bolduc, secondée par Monsieur Christian Fradet et résolu à l'unanimité

QUE le rapport annuel soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

5.1.3. ALLOCATION BUDGÉTAIRE POUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME ET DU VAPOTAGE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES

Madame Chantal informe les membres que le CISSS de Chaudière-Appalaches a fait un don de 4 045 \$ pour permettre l'intensification et le développement d'interventions afin de prévenir le tabagisme et le vapotage chez les jeunes pour l'année scolaire 2021-2022.

CÉ # 21-22-032

Il est proposé par Madame Emmanuelle Lemay, secondée par Madame Isabelle Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE le montant de 4 045 \$ reçu du CISSS de Chaudière-Appalaches pour permettre l'intensification et le développement d'interventions afin de prévenir le tabagisme et le vapotage chez les jeunes soit transféré du fonds 1 au fonds 2 du Centre d'éducation des adultes de Bellechasse afin de le rendre disponible pour la réalisation de projets en lien avec cette problématique à l'automne 2022.

ADOPTÉ

5.2 CONSULTATION

5.2.1. REPRÉSENTATION 2022-2023 DANS LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Madame Chantal Rioux présente le document qui explique la représentation des membres siégeant sur un conseil d'établissement. Elle demande aux membres si la composition du conseil d'établissement pour le CEA de Bellechasse leur convient ce qui totalise dix personnes. Les membres consultés sont en accord avec la représentation suggérée.

5.2.2. CHOIX DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Madame Chantal Rioux informe les membres du matériel pédagogique choisi pour le CEA de Bellechasse. Il est convenu, pour le 1^{er} et 2^e cycle, de conserver des cahiers d'apprentissage selon les besoins. Des frais de 20 \$ pour les photocopies seront chargés pour la francisation et les cours sur mesure. Pour ce qui est de l'IS et du ISP, les photocopies sont gratuites. Pour l'intégration sociale, il est également mentionné d'avoir les abonnements : Milles merveilles et Génie publication et d'acheter des livres. Le coût des photocopies sera révisé l'an prochain tout dépendamment si le personnel enseignant démontre l'intérêt à retirer les cahiers.

5.3 INFORMATION

5.3.1. ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Madame Chantal Rioux présente le document concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Madame Emmanuelle mentionne qu'il n'y a pas de gros changements en comparaison avec l'année dernière. Elle mentionne qu'il y a eu un total de trois situations d'intimidation au courant de l'année scolaire 2021-2022. Deux situations sont arrivées très tôt au début de l'année. Elle ajoute que les étapes du plan de lutte ont été respectées et mentionne que le centre est très sécuritaire.

5.3.2. ÉTAT DE SITUATION DU PLAN D'ACTION DU PROJET ÉDUCATIF

Madame Chantal Rioux mentionne que, malgré le contexte pandémique, beaucoup de travail a été effectué. Elle mentionne le côté positif de planifier des situations d'apprentissage variées aux élèves pour les soutenir. La classe innovante a été un franc succès pour aider les élèves. Une activité concernant le temps d'écran durant la semaine de la persévérance scolaire a été très appréciée auprès des élèves et du personnel. Madame Chantal ajoute qu'il y a eu une très belle participation du côté du projet sur les saines habitudes de vie.

5.3.3. SUIVI DE LA CLIENTÈLE FG, IS, ISP, FRANCISATION

Madame Chantal présente le tableau qui démontre la clientèle FG, IS, ISP et la francisation. Elle mentionne qu'au printemps, il y a toujours une baisse de la clientèle et qu'il y aura un cours en francisation jusqu'au 13 juillet. La formation à distance se poursuit également cet été.

5.3.4. SUIVI BUDGÉTAIRE

Madame Jacqueline Labbé présente le budget qui fait état des dépenses en date du 16 mai 2022. Elle ajoute qu'étant donné les ETP effectués, il y aura probablement une ponction.

5.3.5. DU PERSONNEL DU CENTRE

Personnel de soutien : Madame Isabelle Bolduc mentionne qu'elle aura des tâches supplémentaires au niveau du budget étant donné le départ à la retraite de Mme Clémence Lachance. Les mandats de Mme Émilie Harvey-Guay seront donc révisés. Elle ajoute que jusqu'à présent, huit partenaires IS ont répondu positivement pour obtenir un service d'enseignement dans leur milieu. La demande de subvention avec Emploi Québec pour l'année 2022-2023 se fera en juin prochain.

Les examens en formation générale et en Francisation se poursuivent, selon la demande, les mardis et jeudis.

Personnel enseignant FG : Madame Julie Desjardins mentionne que les élèves sont en période d'examens. Elle ajoute que le développement professionnel se tiendra dans la semaine du 13 juin prochain.

Personnel enseignant en francisation : Mme Julie Desjardins mentionne qu'une activité à la cabane à sucre a eu lieu et que cette dernière a été grandement appréciée. Elle ajoute qu'un rallye, pique-nique, Bar Laitier le Frisson sont des activités prévues pour la fin de l'année.

Personnel enseignant IS : Madame Liette Campagna effectue un suivi pour chacun des milieux d'enseignement en intégration sociale. Elle mentionne les activités à venir.

Personnel professionnel : Madame Emmanuelle Lemay mentionne que des visites dans les écoles secondaires ont débuté afin de rencontrer les élèves. Elle ajoute que la période des inscriptions pour l'automne est débutée.

5.2.4. DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Monsieur Jean-Christophe Corriveau fait un bilan des activités qui ont eu lieu dernièrement : spectacle et gala de fin d'année, période de sports et de celles à venir. Il mentionne que la participation des élèves était au rendez-vous.

6. SUJETS DIVERS

6.1. COURRIER

Madame Chantal Rioux annonce qu'il y aura un nouveau directeur pour le CEA de Bellechasse. Il s'agit de M. Éric Bolduc. Elle ajoute qu'elle occupera le poste de directrice des centres FGA à partir du 1^{er} juillet prochain. Mme Labbé annonce qu'elle prendra sa retraite à compter du 1^{er} juillet 2022.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points ayant tous été discutés, c'est la levée de la séance.

CÉ # 21-22-033

Il est proposé par monsieur Christian Fradet, secondé par madame Emmanuelle Lemay et résolu à l'unanimité

QUE la séance du conseil d'établissement du 25 mai 2022 soit levée.

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée à : 17 h 46.

Le président

La directrice